

Les secteurs économiques représentés par la Chambre de Commerce du Luxembourg

La Chambre de Commerce du Grand-duché de Luxembourg (CdC) est une institution de droit public, regroupant pratiquement toutes les entreprises, hormis l'agriculture et l'artisanat.

Au Luxembourg, l'affiliation à la CdC est obligatoire pour toutes les personnes physiques et morales exerçant une activité commerciale, financière, industrielle ou une profession libérale au travers d'une société commerciale.

La composition de la CdC reflète donc la diversité du tissu économique luxembourgeois. Fin 2008, la CdC comptait quelque 34.000 ressortissants du monde de l'économie « réelle », donc sans prise en compte des sociétés dites de participations financières pures qui relèvent pourtant elles aussi de la CdC. Cet « univers » composé de commerce, de l'industrie et des activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises renfermait, avec ses 230.000 salariés, pratiquement les deux tiers de l'emploi total qui avoisinait alors le nombre de 350.000. De plus, le vivier représenté par la CdC produisait plus de 75 % de la richesse du pays exprimée en valeur ajoutée brute (à prix courants) qui, pour mémoire, avoisinait les 32,65 milliards EUR en 2007. La valeur ajoutée (VA) permet de mesurer la valeur créée par un agent économique. Elle mesure l'écart entre les consommations intermédiaires et la somme des valeurs des produits ou des services qu'un agent économique vend.

La somme des valeurs ajoutées d'un pays constitue son produit intérieur brut (PIB).

Le Répertoire systématique des entreprises luxembourgeoises du STATEC ne couvre quant à lui qu'en tout 26.464 entreprises au 1^{er} janvier 2009. Ce répertoire reprend, après certains retranchements, grosso modo les entreprises actives pourvu qu'elles soient assujetties à la T.V.A.

Depuis 35 ans

Indépendamment de la question du chiffre réel d'entreprises actives établies au Luxembourg, il est important de mettre en exergue les changements importants que la structure productive du Luxembourg a subis au cours des derniers 35 ans. Alors qu'en 1974 la part de la sidérurgie était encore de 25 % de la somme des VA de l'économie luxembourgeoise, elle n'en représentait plus que 3,4 % en 2008. Or, ce n'est pas seulement l'industrie sidérurgique qui se trouve en retrait, mais le poids global de l'industrie dans l'économie luxembourgeoise tend à diminuer. Sa part, y compris l'énergie, passe de 23,8 % de la somme des VA en 1985 à 9,8 % en 2007. Il en est de même pour sa part dans l'emploi total qui passe de 23,7 % en 1985 à 10,8 % en 2008. Ceci n'est

néanmoins pas un indicateur de « désindustrialisation » du pays. Tout au contraire, les activités industrielles au Luxembourg, comme ailleurs dans le monde, sont aujourd'hui caractérisées par un haut degré de diversification et se développent plutôt de façon dynamique.

Ceci dit, tout le monde connaît le retournement « miraculeux » qui a fait que la sidérurgie a trouvé son remplaçant dans les banques et les services financiers à orientation internationale. Jus-

l'apparition de ce que l'on appelle couramment la tertiarisation de l'économie, à savoir le processus de transformation des économies vers une prépondérance du secteur des activités autres qu'agricoles et industrielles. La première décennie du 21^e siècle est même marquée par une « quaternisation » de l'économie luxembourgeoise, à savoir une économie de services imprégnée par les nouvelles technologies de l'information et de communication, les NTIC. Et pour preuve, en 2008, le poids de

“ Le vivier représenté par la CdC produisait plus de 75 % de la richesse du pays exprimée en valeur ajoutée brute (à prix courants) qui avoisinait les 32,65 milliards EUR en 2007 ”

que dans les années 1960, la place financière de Luxembourg trouvait sa clientèle presque essentiellement dans la population locale et éventuellement encore régionale. Les débuts de l'essor de la place financière sont liés à l'éclosion du marché des « eurodollars » et à une politique contraignante du fisc des pays voisins.

Le développement de la place financière va de pair avec

l'industrie et de l'agriculture dans la somme des valeurs ajoutées était en-dessous des 10 % !

Etant donné que les secteurs de l'électricité, du gaz et de l'eau, et le secteur de l'agriculture ne représentaient plus que respectivement 1,2 % et 0,4 % de la somme des VA en 2008, et que la part de la branche « construction » était de 6,2 %, l'ensemble des services – commerce, services

financiers, services immobiliers et services aux entreprises, autres services comme administration publique, éducation, services collectifs – contribuaient pour pratiquement 84 % à la valeur ajoutée totale en 2008. La CdC se partage d'ailleurs un tant soit peu la branche de la construction avec la Chambre des Métiers, les activités de la construction industrielle étant du ressort de la CdC.

La structure productive du Luxembourg révèle donc un secteur des services – dominé par les services financiers et par les services aux entreprises – hautement développé et des plus dynamiques. Ces caractéristiques se retrouvent d'ailleurs dans la structure de l'emploi, mais à un degré un peu moindre. La part de l'emploi dans les services comparée à l'emploi total est d'environ 76 % au Luxembourg.

En progression

Les services financiers (intermédiation financière, assurances, auxiliaires financiers) constituent à l'heure actuelle toujours le secteur économique dominant. Le nombre de banques présentes au Luxembourg est passé de 37 en 1970 à 202 en 2000 pour retomber à 152 en 2008. La somme des bilans a toutefois atteint 931,6 milliards EUR en 2008, à comparer aux 6 milliards EUR de 1970. Quant à l'emploi dans les banques, il a évolué de 3.700 en 1970 à plus de 38.000 personnes en 2008 dans tout le secteur financier. L'importance que le secteur financier a prise dans le tissu économique du Luxembourg au cours des années 1970-2008 s'exprime le mieux par sa part dans la somme des VA qui passe de 4 % en 1970 à plus ou moins 25 % en 2008. Ces chiffres ne reflètent toutefois pas le véritable poids des services financiers qui « tirent » in fine les autres services.

Et effectivement, dans la foulée de l'essor des services financiers, les services immobiliers et services aux entreprises connaissent eux aussi une très forte progression. En 2007, l'emploi dans ce secteur était de 54.900 personnes (15,7 % de l'emploi total en 2007), contre 8.700 en 1985 (5,4 % de l'emploi total). La part dans la somme des VA est de même assez spectaculaire en passant de 11,7 % en 1985 à 20,6 % en 2008.

A côté des services financiers, des services immobiliers et services aux entreprises, la progression des transports et communications n'est nullement à négliger. En 1985, l'ensemble de cette branche occupait 11.200 personnes, soit 7 % de l'emploi total. En 2008, avec environ 26.700 personnes employées, elle représentait déjà 7,6 % de l'emploi. En termes de VA, la progression en est une autre : de 6 % de la somme des VA en 1985, les transports et communications passent à près de 12 % en 2001, pour se tasser autour de 8,7 % en 2007.

Commerce et HORECA

Le secteur du commerce proprement dit est à première vue le plus traditionnel en ce qu'il embrasse le négoce et l'intermédiation commerciale, donc des activités auxquelles l'homme s'est livré de tout temps. La mobilité individuelle étant devenue un vecteur-clé du développement économique tout au long du 20^e siècle, le commerce de voitures automobiles occupe une place singulière dans ce secteur. La réparation des voitures en est intimement liée, voire même indissociable, de sorte que les statistiques en font l'amalgame. Le secteur du commerce ainsi appréhendé occupe une position intermédiaire entre la vivacité du monde des services, d'un côté, et les branches industrielles historiques nettement en retrait au

regard de leur portée que les grands indicateurs que sont la VA et l'emploi national.

L'emploi dans le commerce croît à un rythme soutenu : de 27.000 personnes en 1985 à 44.200 en 2007. Or, la croissance encore plus importante de l'emploi dans les autres services fait que la part de l'emploi du commerce se compacte un peu au cours de la même période : 16,8 % de l'emploi total en 1985 par rapport à 13,3 % en 2007. L'évolution de la VA est comparable : le commerce représentait 12,2 % de la VA totale de l'économie luxembourgeoise en 1985 et encore 9,9 % en 2007.

Ce serait néanmoins hâtif de vouloir y voir l'indicateur d'une bataille en retraite. Il va évidemment sans dire que les grandes surfaces se sont de plus en plus imposées et dominent une grande partie du commerce de détail. Au fil des années, le groupe Cactus est ainsi devenu le 3^e employeur du pays. Or, il y a un lent revirement en ce que le commerce traditionnel a su conserver, voire même développer ses niches, d'un côté, et que le temps des centres commerciaux dans les périphéries des agglomérations semble à son apothéose. De plus, le commerce est en train de se libérer de ses limitations territoriales pour enfin réaliser le potentiel qui réside dans la Grande Région. C'est ainsi que la concurrence entre les villes du QuattroPole a pris de l'ampleur et que le commerce luxembourgeois essaie de reconquérir le pouvoir d'achat évadé, épaulé en cela par le gouvernement et les chambres patronales au sein du projet visant à faire du Luxembourg « le » pôle commercial en Grande Région. Pour plus de détails sur le commerce luxembourgeois, il est conseillé

de consulter le nouveau livre *(Re)Parlons commerce* de l'ancien vice-président de la CdC, Norbert Friob, paru aux éditions Binsfeld.

La deuxième branche « intermédiaire » est celle de l'hôtellerie et de la restauration (secteur HORECA), du moins si on réfléchit en termes de performance comparative. La part dans la somme des valeurs était passée de 2,2 % en 1985 à 2,4 % en 1990, mais tombe à 1,85 % en 2007. On assiste bien à une croissance de la VA en volume de quelque 55 % sur 15 ans. En outre, l'emploi de la branche connaît une progression assez importante en évoluant de 8.700 en 1985 à 15.600 en 2007. Toutefois, le niveau de productivité (VA/emploi) par rapport à l'ensemble de l'économie est faible : 38.800 EUR par emploi dans le secteur HORECA contre 77.000 EUR dans le « grand » commerce (commerce et réparation, HORECA, transports et communication) ou les 98.000 EUR pour l'ensemble de l'économie en 2007. Comme le calcul de la productivité ne tient pas compte du temps de travail, il faut évidemment manier ces chiffres avec précaution. De plus, l'évolution des différentes sous-branches du secteur HORECA doit être nuancée. ☑

Communiqué par
l'Espace Entreprises
de la Chambre de Commerce

L'article suit la trame de la publication du STATEC
Portrait économique et social du Luxembourg
www.portrait.public.lu
Les chiffres sont ceux publiés par le STATEC sur
www.statec.lu

“ La structure productive du Luxembourg révèle un secteur des services – dominé par les services financiers et par les services aux entreprises – hautement développé et des plus dynamiques ”